

PROGRAMME DU C.S.A.U.

★ Sociabilité

■ Absence de réaction de panique ou de comportement d'autodéfense lorsque le chien est tenu en laisse par un étranger en présence du maître, puis en son absence

■ Attitude aux caresses et contact par une personne étrangère en présence du maître.
Contrôle du tatouage

■ Vérification que l'animal n'a pas une mauvaise réaction (autre que la surprise) face au bruit. (en présence ou en l'absence du maître).

Le bruit ne devra jamais être provoqué à moins de 5 mètres.

■ Croisement avec un autre chien tenu en laisse

★ Absence du maître

Le maître doit pouvoir laisser son chien en place (dans un rayon d'un mètre cinquante), dans la position de son choix, s'absenter et retrouver son chien au même lieu après 30 secondes.

★ Suite au pied en laisse

Le chien devra effectuer une marche avec son maître, sans tirer sur la laisse. Toutefois, quelques tensions du fait du chien peuvent être tolérées.

Passage dans un groupe, laisse molle.

★ Rappel simple

Le chien, placé à une vingtaine de mètres, devra revenir au pied de son maître dans un délai de 15 secondes, sur rappel simple, et ce, dans un rayon de 2 mètres.